



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière

ORDRE DU JOUR

Séance du 16 décembre 2021

A 10h

En visioconférence

Textes soumis pour avis :

1. Projet de règlement intérieur du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière
2. Projet de décret relatif à la libre organisation des établissements publics de santé et aux fonctions de chef de service dans ces établissements
3. Projet de décret modifiant le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière
4. Projet de décret instaurant un taux de promotion pour l'avancement de grade au sein des corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif
5. Projet de décret modifiant le décret n° 2021-1256 du 29 septembre 2021 revalorisant le déroulement de carrière des corps paramédicaux de la catégorie A de la fonction publique hospitalière

Texte soumis pour information :

1. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 7 janvier 2014 relatif à l'échelonnement indiciaire du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière et à l'échelonnement indiciaire des emplois fonctionnels de directeur des soins de certains établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière
2. Projet d'arrêté portant application de l'article 19-1 du décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière

3. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 9 mai 2012 fixant les montants de référence de la prime de fonctions et de résultats applicables aux corps ou emplois fonctionnels des personnels de direction et des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière
4. Projet d'arrêté fixant les pourcentages mentionnés aux articles 19-2 et 20 du décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière